Publication
de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier.

François RANCHIN.

18



Ranchinus cancell

1. Lith. de Bo

François RANCHIN,

PROFESSEUR ET CHANCELIER

DE L'UNIVERSITÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER,

PAR

M. Victor BROUSSONNET,

DOYEN DES PROFESSEURS.

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue de la Préfecture 10.

1844

François RANCHIN.

Il existait à Montpellier, à la fin du XVe siècle, une famille du nom de Ranchin, distinguée par sa science et par les dignités qu'elle occupait dans la magistrature. *Jean*, chanoine et official du diocèse d'Uzès, acquit une charge de conseiller à la Cour des Aides de Montpellier. Son frère *Etienne* (1), professeur en droit, maire de la ville, lui succéda à la Cour. Il publia le *Miscellanea decisionum juris*, et mourut en 1583, à l'âge de 83 ans. Un autre de ses frères, *Guillaume*, avocat du roi à la Cour des Aides à Toulouse, se fit connaître par une *Révision du Concile de Trente;* ouvrage qui, à force d'être gallican, tourna nécessairement, ainsi que son auteur, au protestantisme, qui devint ainsi la religion de quelques-uns des Ranchins.

C'est dans cette famille, qui ne compta pas moins de

(1) Etienne était père de François, dont nous nous occupons.

seize magistrats supérieurs, que naquit, en 1560, François RANCHIN. Le premier et le seul de son nom, il refusa d'être l'interprète des lois, pour mériter de devenir un jour celui de la nature, préférant ainsi la modeste profession de médecin à l'éclat des dignités de la magistrature; il s'immatricula, en 1587, dans les registres de l'Université de médecine, âgé de 27 ans.

Ranchin eut besoin d'une vocation extraordinaire pour suivre des études sérieuses, au milieu des troubles qu'excitait sans cesse, dans sa patrie, la réforme religieuse. Né la même année que le calvinisme fut formulé à Montpellier, il se vit harcelé constamment dans sa jeunesse par les désordres publics, qui n'accordaient à personne un instant de paix et de réflexion. Heureusement, en 1587, le duc de Montmorency, avec une habileté qu'il n'avait certainement pas apprise dans les livres (1), forma un tiers-parti entre les catholiques et les protestants, pour les neutraliser les uns par les autres. Ranchin profita de ces quelques années de paix pour s'initier dans la science médicale. Quand il eut achevé ses cours, et au moment de prendre ses grades, tandis que la France était déchirée par les ligueurs et les royalistes, le Bas-Languedoc et sa capitale étaient en paix, grâce encore à Montmo-

---

(1) J'ai un connétable qui gagne des batailles et ne sait pas lire, disait Henri IV.

rency qui y régnait, et que Henri IV venait d'acheter au prix d'un bâton de connétable.

Une éducation soignée, et les exemples dont Ranchin était entouré dans la maison paternelle, assurèrent ses progrès, et le firent sortir avec la plus grande distinction de toutes ses épreuves jusqu'au doctorat, dont il reçut les insignes en 1592.

André Dulaurens, connu par ses ouvrages d'anatomie, occupait la chaire qu'avaient remplie Rondellet et Joubert. Comme eux, il donnait, indépendamment de son cours en latin, des leçons en français sur des sujets qu'on regardait alors comme appartenant à la médecine-chirurgie, tels que la lèpre, la goutte et la vérole. Ce professeur tenait tellement à cette partie de son enseignement, qu'obligé de quitter Montpellier en 1600, pour aller à la Cour où l'appelait son oncle maternel, Honoré Duchatel, médecin de Cathérine de Médicis, il choisit Ranchin pour être bien suppléé. Celui-ci prouva qu'il méritait une aussi grande distinction, et la manière dont il s'acquitta de ces fonctions provisoires, pendant cinq ans, lui valut la chaire de Jean Saporta, à laquelle le Roi le nomma en 1605.

A l'estime et à l'attachement des étudiants, le nouveau professeur réussit, ce qui était autrement difficile, à joindre les mêmes sentiments de la part de ses collègues. Ils lui en donnèrent une bien grande marque, en l'élisant

chancelier, à la mort de DULAURENS (1609), et en tolérant sa présidence parmi eux, honneur qui jusqu'alors n'appartenait qu'à leur doyen (A).

Dès ce jour, RANCHIN se donna entièrement à l'Ecole : loisirs, soins, réputation, fortune, tout fut généralement consacré à la famille médicale qui l'avait adopté pour patron.

Par un abus inouï, que la révolution religieuse porta à l'extrême, les offices et les biens de l'Eglise étaient à la disposition du souverain qui les distribuait à son gré. On voyait des enfants investis de plusieurs évèchés à la fois. BOURDEILLE, officier de l'armée, n'était connu que sous le nom de son abbaye de BRANTÔME, et la femme du cardinal de CHATILLON occupait un tabouret à la Cour, parce que son mari était pair de France, en sa qualité d'évèque de Beauvais. Le frère de l'amiral de COLIGNI renonçait à sa religion, mais non à la soutane rouge, à ses titres et à ses revenus. Toutes les classes des protégés participaient au pillage, et RANCHIN, appuyé auprès de Henri IV, obtint, encore enfant, et sans être tonsuré, trois bénéfices-prieurés : c'étaient ceux de Saint-Martin de Florac, de Saint-Etienne de Montau et de Saint-Pierre de Vebron. Il en prit toujours le titre à la tête de ses ouvrages et dans les lettres qu'il délivrait en qualité de chancelier de l'Université.

Son patrimoine et les émoluments de sa chaire, aug-

mentés de ces trois bénéfices, lui formèrent un revenu considérable et lui permirent de faire de grandes dépenses; elles tournèrent toutes au profit de l'Ecole.

La chirurgie, cette partie si essentielle de la thérapeutique, a toujours été enseignée dans notre Ecole. Avant Guy de Chauliac, qui, le premier, rédigea ses leçons, Gordon donnait les siennes. Les professeurs Rondellet, Joubert et Dulaurens choisissaient des sujets de maladie pour le traitement desquelles la chirurgie intervenait. Dans la suite, et lorsque les chirurgiens tendirent à s'éloigner de la médecine, et à abaisser ainsi leur art, en le séparant de la science, notre Université réclama du Roi une chaire de chirurgie médicale *(de auxiliis medico-chirurgicis)*. Pierre Dortomann fut le premier professeur en 1582 ; mon père, le dernier, en 1792. Ranchin, suppléant de Dulaurens, enseigna donc la chirurgie ; professeur titulaire, il publia ses cours précédents. Ce furent les Questions en chirurgie sur les œuvres de maître Guy de Chauliac (1), et les Traités de la lèpre et de la vérole. Le premier contient quelques bonnes idées, noyées au

(1) Pour ce qui regarde les ouvrages de Ranchin, je dois beaucoup à l'obligeance de mon savant confrère, le docteur Kühnholtz, bibliothécaire de la Faculté, qui, comme dans toutes les occasions, a bien voulu mettre à mon service son érudition si variée et si exacte.

milieu de phrases vaines et de commentaires sur le Lévitique. RANCHIN avait vu des lépreux, et employé une foule de formules plus ou moins bizarres et monstrueuses ; il essaya le mercure et l'or ; ce dernier lui réussit, il rejeta l'autre. Dans un chapitre, il établit un plaidoyer entre les avantages et les inconvénients de la castration pour la guérison de la lèpre. Sa conclusion est que cette opération, inutile et dangereuse, ne doit pas être pratiquée, même avec le consentement du patient. Parmi un fatras de choses superflues, on distingue, dans le Traité de la vérole, quelques conseils d'une saine pratique : par exemple, la nécessité des préparations générales avant le traitement définitif; les bons effets des tisanes faites avec la décoction des sudorifiques, associés aux purgatifs et aux mucilagineux; enfin, l'emploi de la térébenthine à l'intérieur, pour la cure de la gonorrhée.

Dès que RANCHIN fut chancelier, il s'occupa des écoles, en commençant par le Collége du pape (B), que l'incurie des évêques de Mende et les entreprises de la Faculté de droit avaient ruiné. Ses bâtiments relevés devinrent, dans la suite, une espèce de succursale pour l'Université.

C'est à la même époque qu'il rétablit l'Amphithéâtre d'anatomie. Ce monument, le premier ouvert au public, en Europe, sous le cancellariat de RONDELLET, tombait en ruines. RANCHIN ne se contenta pas de le rebâtir, il

l'orna de trois morceaux d'antiquité, qu'on voit maintenant dans l'amphithéâtre et sur les murs des nouvelles écoles (C).

La salle des actes était nue, Ranchin la décora avec les effigies des hommes qui illustrèrent l'Université. A force de soins et d'argent, il se procura les portraits des plus fameux du XVIe siècle; le caprice des peintres imagina les devanciers. On ne peut donc regarder comme authentiques que certains portraits, ceux, par exemple, de Rondellet, Rabelais, Saporta, Joubert, et surtout des contemporains de Ranchin. Cette coutume s'est continuée jusqu'à nos jours; seulement, on n'a plus fait de choix, et il a suffi d'avoir enseigné, pour obtenir les honneurs de l'effigie (1).

Je ne parle pas du tapis de la table du conclave et de la robe de Rabelais, qu'on dit avoir été donnés par Ranchin. La première anecdote est ridicule; la seconde annonce une grande ignorance de la part de celui qui l'a inventée. La robe rouge était, en effet, le vêtement habituel et obligé des bacheliers, et probablement de tous

---

(1) Il serait à désirer qu'après la mort d'un professeur, tous les docteurs de la ville assemblés nommassent un jury qui prononcerait sur les titres du défunt à être admis dans le Panthéon médical. La forme de procédure, instituée si sagement par Benoit XIV, pour la canonisation des saints, pourrait servir de modèle.

ceux qui, étant immatriculés, faisaient partie de l'Université.

Les quelques années de paix, qui permirent à RANCHIN de s'occuper de son Université chérie et de la science, s'écoulèrent bien vite. Des idées de réforme religieuse, semées d'abord dans notre Ecole par BLANDRATA (1), RABELAIS (2), RONDELLET (3) et autres, germèrent, se répandirent sourdement et éclatèrent en 1560 sous le nom de *Calvinisme*. Les chefs de la révolte se servirent des passions populaires, et l'anarchie, toujours aux ordres des aspirants au despotisme, s'organisa rapidement. Le trouble fomenté par l'Angleterre était soldé par la Hollande. Ces deux pays tendaient au même but, guidés par des motifs différents. L'un, ennemi envieux (4) de la France, profitait de l'occasion pour lui nuire; l'autre, ardent néophite, voulait propager la religion qu'il venait d'embrasser, et anéantir celle de ses anciens maîtres.

---

(1) Jean-Georges BLANDRATA, après avoir étudié pendant trois ans à Montpellier, y reçut le doctorat en 1533. Associé avec LELIE et Fauste SOCIN, il fonda cette secte si répandue qui ne porte cependant pas son nom.

(2) RABELAIS, contemporain de RAMUS et de CALVIN, se moque de l'un et de l'autre, tout en partageant leur opinion.

(3) RONDELLET s'imprégna, à Paris, dans la société de CALVIN, de RAMUS et de Michel SERVET, des idées qu'il manifesta dans la suite à Montpellier, aussitôt qu'il le put sans crainte.

(4) *Magis inimicos parit invidia quàm odium*. (TACIT.)

Montpellier, communiquant avec la mer et les montagnes, était merveilleusement placé pour en faire le centre des opérations actives de ces petits états théocratiques qu'essayaient de fonder les révolutionnaires, en détachant le Midi de l'unité nationale. Toutes les causes de malheurs publics agirent au gré de ces hommes. Les églises, les couvents, tous les faubourgs et sa palissade démolis fournirent des matériaux pour fortifier la ville, et les citoyens restés fidèles furent désignés aux fureurs du peuple sous le nom de papistes et de royalistes (1). Ranchin, qui mérita l'une et l'autre de ces dénominations, fut persécuté avec acharnement et contraint de s'expatrier. Si, dans sa retraite, il apprit les outrages dont il était journellement l'objet, aucun ne fut plus sensible à son cœur que celui que l'on adressa à la mémoire de ses proches. Son père, Etienne, maire en 1556, prévoyant les troubles qu'occasionnerait la réforme, s'opposa à son introduction ; conseiller à la Cour des Aides en 1560, il participa à l'arrêt qui flétrit l'évèque Pellicier (D). Son frère, Guillaume, avocat - général à la Cour des Aides en 1595, avait souvent requis contre les novateurs. Le peuple exhuma de leurs tombeaux les cadavres de ces

---

(1) Nous avons vu en France que les noms les plus vides de sens soulevaient le mieux les passions des hommes ; témoin les mots *aristocrates*, *royalistes* et tant d'autres qu'on remet à la mode aujourd'hui, et que nous n'osons pas répéter, crainte de nous les voir appliquer.

deux magistrats, et les traîna dans les rues, en décembre 1621, sous les yeux du maire Aymeric, qui applaudissait à de pareilles scènes d'atrocité.

Le désordre augmentait chaque jour, et une populace hétérogène, poussée comme un torrent, tantôt contre les édifices, tantôt contre les hommes, renversait, incendiait et massacrait. Comment poursuivre des études au milieu du bruit et d'un tumulte incessant? Aussi, tous les étudiants s'éloignèrent de l'Ecole, et les professeurs, restés seuls, la fermèrent le 30 juin 1621; après quoi, chacun d'eux chercha un abri. Ranchin se retira dans sa maison des champs, d'où l'on n'entendait que gronder l'orage, et son retour fut différé jusqu'au jour (4 octobre 1622) où Louis XIII rendit à la ville le titre de française, qu'elle avait perdu sous la main de l'étranger.

La rentrée des écoles et la reprise des études n'eurent lieu que le 31 janvier 1623, après dix-neuf mois d'interruption. L'édifice de l'Université (1) et son intérieur avaient été tellement ravagés pendant le siége, que les professeurs se virent dans la nécessité d'aller au Collége du pape, restauré depuis deux ans.

Ranchin, revenu dans les écoles, y rapporta son dévouement et ses soins actifs; il releva les ruines, répara les dommages et rétablit les ornements. Sa sollicitude s'étendit jusque sur le Jardin de botanique, que

(1) Actuellement Ecole de pharmacie.

les travaux des fortifications avaient bouleversé et dénaturé. Usant des droits que son dévouement au Roi lui avait donnés, il obtint la restitution d'une portion du jardin, forcé de céder, malgré ses réclamations, la partie qui s'étendait alors jusqu'aux limites actuelles de la place du Peyrou, du côté du midi.

Le 1er mars 1629, Ranchin, élevé à la place de maire aux applaudissements de tous les citoyens, trouva bientôt l'occasion de leur prouver combien il était digne de leurs suffrages. Ce fut à une époque où ses talents, comme administrateur, égalèrent ceux du médecin.

Montpellier, par sa situation et son commerce avec l'Egypte, l'Italie et le Levant, fut souvent le théâtre des maladies contagieuses que lui apportaient ses communications journalières avec des pays infectés. La lèpre était autrefois si commune dans notre ville, que dans un temps où il n'existait aucun hôpital pour recevoir les maladies ordinaires, trois étaient destinés pour les lépreux que les croisades, les pèlerinages et le négoce y faisaient affluer.

De 1345 à 48, la peste régna constamment en ville et enleva presque toute la population; sur douze consuls il en périt dix.

En 1361, cinq cents personnes succombaient chaque jour.

En 1574, elle fit de grands ravages, depuis le 27 avril jusqu'à la Saint-Jean de l'année suivante.

En 1585-86, les troubles religieux ayant amené dans ce pays un amas d'étrangers et de gens de guerre, il se manifesta une maladie que l'on titra de peste; elle régna sous le consulat de Guillaume Ranchin, frère de notre chancelier.

Enfin, la guerre civile, dont la réforme était le prétexte, attira dans le Midi de la France, des hordes de malfaiteurs de tous les pays; avec le désordre, ils occasionnèrent une infinité de maux, parmi lesquels il fallut bien compter les maladies pestilentielles. La ville de Montpellier ne pouvait en être exempte; ce fléau régna pendant les années qui suivirent le siége. Le 6 juillet 1629, on dénonça au maire Ranchin le premier cas de peste; le professeur Delort l'avait vu dans le couvent des capucins. Bientôt vingt malades pareils sont signalés en ville. Mais les opinions contradictoires que les médecins ne manquent jamais de soutenir au commencement des contagions, le repos que celle-ci laissa pendant quelques jours, persuadèrent qu'on s'était mépris. Les esprits se tranquillisèrent, et Ranchin crut pouvoir se rendre à Pézenas, à l'assemblée des Etats provinciaux. Le mal reparut tout-à-coup, avec plus de fureur qu'auparavant, les premiers jours d'août, et le maire fut aussitôt à son poste. Pendant les huit mois que dura la peste, il se montra constamment magistrat courageux et administrateur intelligent, faisant servir ses connais-

sances médicales à l'établissement de l'ordre et à l'adoption de sages mesures de salut public.

Dans le traité qu'il publia à cette occasion, on remarque qu'il préférait l'accès et le renouvellement de l'air auprès des malades, aux drogues désinfectantes, dont il permit cependant l'emploi, pour ne pas choquer les préjugés (E). Cinq mille personnes périrent à cette époque. Ce chiffre est énorme, si l'on considère que l'émigration avait diminué la population de plus des trois quarts.

Ranchin passa le reste de sa vie, entouré de la vénération des professeurs, des élèves et de tous ses concitoyens ; charmant sa vieillesse par l'exercice de la vertu et par la publication d'anciens opuscules (1), ou de quelques traités singuliers, tels que ceux-ci : « *Des » accidents qu'ont à redouter les gens qui courent la » poste ; De la nature et des vertus des cerfs ; De » l'odeur de violette que donne aux urines la térében» thine.* » Un de ses neveux, J. Ranchin, conseiller à la Chambre de l'Edit, à Castres, peut-être l'auteur du fameux triolet, le consulta au sujet de la cruentation.

---

(1) L'infatigable éditeur des ouvrages des médecins de Montpellier, le docteur Henri Gras, publia à Lyon, 1627, petit in-4°, la collection des ouvrages que Ranchin avait écrits en latin : 1° *Apollinare sacrum, et inscriptiones quæ in facie Colleg. med. leguntur* ; 2° *Commentarium in Hippocratis jurejurando*; 3° *Pathologia universalis* ; 4° *De morbis virginum* ; 5° *Gerocomia* ; 6° *De morbis subitaneis*; 7° *De consultandi ratione, seu de collegiandi morbo.*

C'était une épreuve que les juges faisaient subir à un prévenu d'assassinat, en le forçant à passer plusieurs fois sur le cadavre ; le sang qui jaillissait alors des blessures, était la preuve du crime. Le chancelier, tout en admettant la réalité du fait qu'attestait son neveu, fit une réponse aussi sage que prudente.

La famille de Ranchin était fort nombreuse et se composait de beaucoup de frères et de sœurs. Une d'elles, *Lisette*, épousa M. Magnol, maître apothicaire et protestant ; de cette union naquit, le 8 juin 1638, Pierre Magnol, le célèbre botaniste. Marié avec Marguerite de Carlencas, Ranchin eut un fils qui hérita de ses trois bénéfices-prieurés !!! Sa fille épousa M. de Labaume, lieutenant du roi à Montpellier.

Il était réservé à cet homme de bien de terminer glorieusement une aussi belle vie. A la suite des revers qu'essuya notre armée en Catalogne, les troupes, en rétrogradant, arrivèrent en foule à Montpellier et y apportèrent une fièvre transformée bientôt en peste. Ranchin, octogénaire, soigna les malades, contracta la peste, et mourut au champ d'honneur dans le mois de mai 1640, laissant après lui la réputation d'un excellent citoyen et d'un professeur érudit ; il aurait encore aujourd'hui celle de bienfaiteur unique de notre Ecole, si Chaptal n'avait pas existé.

NOTES.

(A) Le chancelier de l'Université de médecine était élu par les docteurs et les gradués, probablement même par les étudiants immatriculés sur les registres, et confirmé par l'évêque. Ses fonctions, dans le principe, étaient plus administratives qu'honorifiques. Il veillait à l'observation des lois et des réglements universitaires, et jugeait des différends qui pouvaient s'élever non-seulement entre les écoliers, mais il intervenait encore dans ceux que ces derniers avaient avec les bourgeois. Sa charge cessait du moment qu'il n'appartenait plus à l'Université, et il était rare qu'il l'occupât long-temps. Ce ne fut qu'à l'institution des professeurs royaux, et quand un d'entre eux fut élu chancelier, avant ou après son entrée dans la chaire, que ce titre devint permanent, comme celui de professeur. Jamais il n'avait la préséance sur ses collègues dont il restait l'égal, leur doyen étant toujours à la tête de l'Ecole. Depuis que les professeurs tolérèrent la présidence du chancelier Ranchin, ses successeurs revendiquèrent, comme un droit, la faveur que l'on avait accordée à leur devancier.

(B) Guillaume Grimoard naquit, en 1310, dans le diocèse de Mende, à Grisac, baronie qui appartenait à son père. Jeune encore, il entra dans l'ordre des Bénédictins, et fut envoyé à Montpellier, dans une de leurs maisons, pour y recevoir sa dernière éducation et s'instruire dans les hautes sciences, qui comprenaient avec la théologie, le droit et la médecine. Après avoir passé par les dignités de l'Eglise, il parvint à la plus élevée de

★

toutes, et fut élu souverain pontife, le 27 octobre 1362, sous le nom d'Urbain V. Ce pape, un des plus instruits et des plus sages qui aient occupé le trône de l'Eglise, conserva toute sa vie, une prédilection marquée pour la ville où il avait été éduqué, et qu'il regardait comme sa patrie. Les faubourgs de Montpellier, beaucoup plus grands que la cité, étaient ouverts et exposés, par conséquent, aux incursions des pirates et des gens de guerre; il les mit à l'abri, à l'aide d'un mur que l'on appela *la palissade.* Cette enceinte fut même prolongée jusqu'au Lez, dans l'endroit où était le port. Aussi, quand ces travaux, si nécessaires à la ville et si utiles à sa sûreté et à son commerce, furent détruits par ordre du cardinal de Chatillon, comte de Beauvais, depuis son apostasie, Henri IV disait : « Mon cousin de Chatillon a défait en niais ce que le » Pape Urbain avait fait en grand homme et en grand » esprit. » Urbain ne borna pas là ses bienfaits. Après avoir érigé un monastère avec son église (1), pour qu'un grand nombre de ses anciens confrères pussent jouir de l'instruction dans le même lieu où il avait reçu la sienne, il voulut que douze de ses compatriotes fussent élevés dans notre Université, et il fonda pour cela le Collége de Mende, appelé aussi le *Collége des douze Médecins.* Cette maison, richement dotée et pourvue d'une ample bibliothèque, était située, rue Saint-Matthieu (actuellement N° 1). Dans la suite, des corporations et des particuliers se disputèrent cet édifice, et les revenus qui y étaient attachés. Longtemps avant la révolution, l'établissement avait perdu sa destination première, et du domaine public il était passé entre les mains des particuliers.

Du temps de Ranchin, la maison menaçait ruine. Ce chancelier pourvut à sa restauration en 1620, comme l'annonce l'inscription existant encore dans le mur. Il reste aussi un buste, que nous pensons toujours être celui du

(1) Maintenant l'Ecole de médecine et Saint-Pierre.

Pape, quoique M. Jules Renouvier y trouve celui de Ranchin. Le visage de ce professeur offre des traits complétement différents du buste, qui est coiffé d'ailleurs de l'amict ou pallium pontifical, et au-dessous duquel on lit l'inscription suivante :

POSVIT

F. R. C.

Ce qui veut dire : *François* Ranchin, *chancelier, l'a consacré.*

Quelque vanité qu'on veuille, avec Astruc, supposer au restaurateur, on répugne à croire qu'il la portât au point de s'ériger une statue à lui-même.

Ce pape, bienfaiteur de Montpellier, après avoir transféré le Saint-Siége à Rome, fit, en 1370, un voyage à Avignon, où il mourut le 19 décembre, âgé seulement de 60 ans.

(C) Des trois monuments anciens, 1° le premier est un bas-relief représentant des lions dévorant des hommes. La forme de la pierre prouve qu'elle faisait partie d'un tombeau, et la sculpture indique assez que c'était celui de martyrs. Les chrétiens, en effet, avaient la coutume, vers la fin de l'Empire, de recueillir respectueusement ce que les bêtes de l'amphithéâtre avaient laissé, et ces reliques étaient déposées dans des cercueils que l'on ornait autant que possible, puisqu'ils devaient servir aussi d'autel. Celui que nous possédons date, probablement, de la terrible persécution qu'ordonna, dans notre pays, l'empereur Déce, en 251. La révolution religieuse de 1600 dut violer ce tombeau comme tant d'autres, et Ranchin en conserva un débris.

2° Tout le monde sait que le sanctuaire des temples renommés pour les oracles communiquait, par une ouverture circulaire, avec une crypte ménagée au-dessous ;

c'est par là que la voix du prêtre se faisait entendre, lorsqu'un suppliant interrogeait le Dieu. Dans les grandes occasions, on employait le ministère de la sibylle, et ce qui se passait alors appartient, en entier, à la science médicale et à l'histoire du magnétisme.

La prêtresse, d'un âge mûr, et d'un tempérament nerveux que de longues habitudes lubriques avaient rendu viragineux, était assise sur un trépied placé au-dessus de l'ouverture. La main du prêtre exerçait de criminelles manœuvres sur sa malheureuse victime, jusqu'à ce qu'elle entrât dans un accès de fureur hystérique que terminait le somnambulisme. Alors, le prêtre qui ne cessait de communiquer immédiatement avec la sibylle, inspirait et dictait l'oracle.

La seule inspection des trépieds que l'antiquité nous a légués, suffit pour en démontrer l'usage. Un des plus curieux est celui que l'on voit au cabinet de Portici, et dont Winckelmann a donné la description. Trois phallus dont la tête est tournée en haut, s'entrelacent, se rapprochent dans le milieu, où ils sont interrompus par des têtes de sphynx, et se terminent par des pieds de bouc. Ce trépied, d'un travail admirable, et parfaitement conservé, a deux pieds trois pouces de hauteur. Veut-on assister à la scène qui se passait alors? Lisons ce qu'en ont écrit les témoins. La pythie, triste, abattue, pâle, se soutenant à peine, se traîne, comme une victime, à l'autel, mâchant des feuilles de laurier (1). Arrivée auprès du trépied, dont les jambes sont cachées par des rameaux de laurier, les prêtres la forcent à s'asseoir, et la maintiennent par des menaces et des violences. Sa posture (2) et les mouvements indécents qu'elle exerce (3) annoncent

---

(1) Lucain, *Phars.*

(2) *Cruribus apertis*, dit saint Chrysostome, *homel.* x, *in prim. Corinth.*

(3) Plutarque, de l'amour; Euripide, *in Ion.*; Origène, *adversùs* Celsum.

le commencement de l'accès. En voici la suite : la poitrine de la sibylle s'enfle, son visage pâlit et rougit alternativement, ses membres sont agités, la bouche écume, les yeux étincellent, les cheveux se hérissent, de longs gémissements alternent avec des mouvements convulsifs, pendant lesquels elle déchire son voile (1), et parle sans être interrogée (2) : c'est le moment de son union avec Apollon, qui, suivant l'expression énergique de Lucain, *se visceribus mergit* (3). Après cette scène dégoûtante, on transporte dans sa cellule la prêtresse, dont les forces épuisées ne lui permettent plus de se mouvoir.

Au lieu du trépied mobile que l'on plaçait dans l'occasion sur la crypte, il y avait, souvent, dans les temples les plus achalandés, une chaise en marbre, fixe et ouverte dans le milieu du siége, pour communiquer avec le souterrain. On trouve dans les anciens temples plusieurs de ces chaires ; il en existe à Lyon, à Rome et ailleurs. Celle de Saint-Jean de Latran joue un rôle dans la cérémonie de l'intronisation des papes. A cause de sa forme, elle a pris le nom de *sedes cacatoria*. En y faisant asseoir le nouvel élu, on lui rappelle que, quoique élevé à la plus haute dignité sur la terre, les besoins corporels, en l'humiliant, le feront souvenir qu'il n'est qu'un homme.

Nous avons autrefois publié (4) les motifs qui nous faisaient soupçonner, dans ce pays-ci, l'existence d'un temple célèbre par ses oracles, et sur lequel on construisit l'église de Notre-Dame-des-Tables. Nous pensions que cette chapelle de Diane était pourvue d'une chaise sibyllique qui avait échappé aux trois destructions qu'exercèrent successivement les protestants sur l'église de N.-D. (1568, 1581 et 1621). Ranchin, maire de la ville en 1627,

---

(1) Lucain, *Pharsal.*
(2) Plutarque, du trop parler.
(3) Lucain, *Phars.*, livr. V.
(4) De l'Antiquité de Montpellier, *Montpellier* 1838.

pouvant disposer des ruines, fit transporter dans l'amphithéâtre restauré, la chaise de marbre blanc que nous possédons, et dont nous allons donner une idée.

L'ouverture de la chaise, qu'on n'aurait pas osé nommer *cacatoria* chez des médecins, fut fermée par un plateau de marbre qu'on y a incrusté; les accoudoirs se terminent par une tête de lion, de la gueule duquel sortent des rouleaux entrelacés. C'est ainsi qu'on couchait par écrit les oracles pour ceux qui les payaient bien. Le lion était, à la vérité, consacré à Hercule; mais ce Dieu partageait avec Apollon, le droit de divination, témoin ce beau groupe que l'on admirait dans le temple de Delphes, et qui représentait les deux divinités se disputant un trépied que chacun tirait de son côté (1).

Sur le dossier de la chaise, se trouve une draperie assez élégante, bordée d'une frange et passée dans un anneau. C'est évidemment le dais ou le voile que l'on tenait étendu sur la prêtresse dans le moment de son union avec le Dieu. Ici, on avait surtout l'intention de cacher au public, des traits bouleversés par l'accès hystérique. Le voile demeurait sur la tête de la sibylle, parce que, seule, elle était mariée (2). Ses autres compagnes, les Vestales, encore vierges, allaient en public la tête nue, ornée sur le front de la bandelette royale, et coiffée de la tiare symbolique ovoïde. Dans quelques diocèses, on a conservé l'usage de tendre un voile sur la tête des époux quand le prêtre consacre leur mariage. La religieuse qui est admise aux vœux, les prononce sous un voile qu'elle ne quitte plus, devenue, qu'elle est, l'épouse de J.-C. (3).

3° Le troisième bas-relief, exécuté par un habile ciseau grec, formait un des côtés d'un autel votif; il représente

(1) Pausanias, liv. X, *Voyage de la Phocide*.
(2) Voyez le tableau antique des noces aldrobandines.
(3) *Tract. de velandis virginibus*.

HOMÈRE entre deux muses, leur front orné de la plume de syrène. La tête du poète ressemble tellement à celle que nous possédons, grâce à la munificence de NAPOLÉON, qu'on serait tenté de croire que notre HIPPOCRATE pourrait bien être un très-bel HOMÈRE.

(D) Guillaume PELLICIER, si connu dans le XVI[e] siècle par son immense savoir (1), fut nommé, fort jeune, coadjuteur de son oncle l'évêque de Maguelonne; il n'était pas même alors dans les ordres sacrés. Aussi, sa science et sa conduite ecclésiastique se ressentirent toujours de cette grave infraction aux canons Employé par FRANÇOIS I[er], en qualité de diplomate, il s'acquitta aussi bien de sa mission que du travail que ce monarque lui confia, en l'envoyant à Venise. Il était chargé d'y recueillir les manuscrits les plus rares que les Grecs avaient sauvés de Constantinople; le Roi les destinait à former les premiers élements de sa bibliothèque. PELLICIER, titulaire de l'évêché de Maguelonne, ne songea qu'à éviter cette île désolée, où il aurait été confiné; pour cela, il sollicita et obtint facilement de PAUL III le changement du siége épiscopal à Montpellier, où cependant il ne se fixa que lorsque la mort de son royal protecteur l'y contraignit, en lui ôtant sa liberté.

Son commerce avec les savants d'Europe, sa passion pour la philosophie ancienne, et la culture de l'histoire naturelle, occupèrent tout son temps, et ne lui en laissèrent plus pour songer aux devoirs de son état, qu'il ne remplit pas, soit par indifférence, ou par tout autre motif. On l'accusa, peut-être avec juste raison, de vendre les bénéfices ecclésiastiques pour augmenter sa bibliothèque, déjà si riche; on ajoutait même, pour four-

(1) Il savait à fond les langues latine, grecque, hébraïque et syriaque, indépendamment de toutes les parties de l'histoire naturelle connues de son temps.